



Commune de Léaz

N°05/2023

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20230227-2023_05DEL-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 février 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 23 février 2023

Nombre de conseillers municipaux : 13

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Norbert GILBRIN

Présents : Christine BLANC - Norbert GILBRIN - Valérie LOUBET – Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT – Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET

Absents excusés : Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE - Johann BRESSON donne pouvoir à Norbert GILBRIN - Valérie MAYOR -

Absents : Loïc NORMANT - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN - Helena REBOULET

Objet : **MISE A JOUR DE LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 42/2022**

Le conseil municipal,

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

CONSIDERANT qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires et de 3 membres suppléants du conseil municipal élus.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

ELIT pour siéger à la commission d'Appel d'Offre

Sont désignés en tant que :

Délégués titulaires :

- Norbert GILBRIN
- Valérie MAYOR
- Valérie LOUBET

Délégués suppléants :

- Kévin FAVRE
- Pierre-Luc CHATAIGNON
- Nicolas BUGNOT

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.



Le Maire,

Christine BLANC